



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les professionnels des CLSC sont transférés dans les GMF dans l'improvisation totale

Saint-Jérôme, le 3 octobre 2016 – L'équipe régionale de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) lance un cri d'alarme alors que débute le transfert de 28 professionnels des centres locaux de services communautaires (CLSC) vers les groupes de médecine de famille (GMF) de la région.

De ce nombre, 20 sont des travailleuses ou travailleurs sociaux. « Or, il y a 24 travailleurs sociaux en poste aux services généraux des différents CLSC de la région à l'heure actuelle. Comment fera-t-on pour répondre aux besoins des usagers des services généraux avec quatre intervenants pour 16 CLSC, sachant que sur le territoire plus de 75 % de la clientèle active n'a pas de médecin en GMF? », s'interroge Marie-Ève Meilleur, répondante politique de l'APTS pour les Laurentides.



L'APTS des Laurentides fait circuler une caricature pour illustrer sa vision de l'opération de démantèlement des CLSC au profit des GMF.

L'APTS appréhendait déjà en avril dernier que les CLSC deviennent des coquilles vides si ces transferts de ressources se faisaient sans budget supplémentaire pour pallier leur absence. « Le ministre cherche délibérément à démanteler les CLSC parce qu'ils n'ont pas la cote auprès des médecins, notamment en raison du mode de rémunération qui y prévaut (tarif horaire et honoraires fixes), croit la porte-parole syndicale. Pourtant dans notre région, 36 % de la population ne peut avoir accès aux services des professionnels que par les CLSC, parce qu'elle n'a pas de médecin de famille. »

Pour pallier la baisse du nombre d'intervenants dédiés à l'accueil psychosocial des CLSC, la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides propose de mettre à contribution les autres directions cliniques afin de pouvoir répondre à la clientèle qui se présente dans ces centres. Ainsi, les membres des équipes de Suivi d'intensité variable (SIV) et de Suivi intensif dans le milieu (SIM) seront mis à contribution pour assurer l'accueil. Mais ces professionnels interviennent normalement auprès des adultes souffrant de troubles mentaux graves, ayant des difficultés de fonctionnement de modérées à importantes. Dans les deux cas, ils présentent un risque significatif de détérioration de leur condition clinique ou sociale en l'absence de suivi.

Si les membres des équipes de SIV et de SIM ont moins de temps à accorder à leur clientèle, que va-t-il se passer? « A-t-on pensé aux conséquences d'une pareille désorganisation des CLSC sur les clientèles vulnérables nécessitant un suivi? Les acquis du travail interdisciplinaire fait en CLSC ne peuvent être ainsi balayés du revers de la main », s'inquiète Marie-Ève Meilleur.

Alors que les salariés doivent en principe être délocalisés à compter d'aujourd'hui, ils n'ont reçu aucune indication précise sur les modalités de transfert et le gestionnaire responsable qui aurait pu répondre à leurs questions était en vacances la semaine dernière.

À propos de l'APTS

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe 32 000 Indispensables, occupant des postes professionnels et techniques dans les domaines du diagnostic, de la nutrition, de la réadaptation, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. Dans la région des Laurentides, l'APTS représente 1 897 personnes.

-30-

Pour information : Marie-Ève Meilleur, répondante politique de l'APTS pour les Laurentides
Cellulaire : 514.608.4104